

BPJEPS Éducateur Sportif Mention équitation



CAMPUS
TERRE & AVENIR
ALENÇON · SÉES



BPJEPS ÉDUCATEUR SPORTIF Mention équitation



Métiers du
cheval



Formation
continue ou en
apprentissage



805 h en centre
798 h en structure
(septembre à septembre)

Le BPJEPS Équitation forme au métier de moniteur d'équitation. Le titulaire exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant les supports techniques des activités équestres : équitation, tourisme équestre, équitation western, équitation de tradition et de travail, attelage, dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité des activités qui s'inscrivent dans le projet de la structure.

Objectifs

Être capable :

- ▶ De concevoir et mettre en oeuvre un projet d'animation
- ▶ De valoriser les activités et les projets d'une structure
- ▶ De conduire et concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage
- ▶ Technique à cheval et gestion des soins des équidés et de leur bien être (hippologie)

Organisation

La formation se déroule au CFA/CFPPA : enseignements transversaux (hippologie, communication, bureautique, théorie équestre et pédagogie...).

En formation à distance :

complément de cours et visio sur la plateforme du CFPPA

En pôle technique :

techniques équestres, pédagogie pratique encadrée par un instructeur

En entreprise :

application pratique, mise en situation professionnelle

Un suivi pédagogique (livret de formation, bilans à mi-parcours et final, visites en entreprise...) et un suivi de l'assiduité (émargements, connexion FOAD) sont effectués tout au long de la formation.

LES +

- + **un solide réseau de professionnels de la filière:** centres équestres, entreprises d'accueil, intervenants experts (sellier CWD, MSA, Equichute, COREN...)
- + **des pôles techniques experts :** Centre Equestre de Sées (61), Montgardon Equitation (50), PIC de Deauville (14)
- + **des partenaires impliqués :** Conseil Régional de Normandie, Fonds Social Européen, DRAJES Normandie, COREN, IFCE Haras du Pin, Normandie Formation Excellence



Programme*

Bloc 1

Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation.

Bloc 2

Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation.

Bloc 3

Concevoir, construire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances d'apprentissage des activités équestres dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure.

Bloc 4

Assurer les soins, la gestion et l'éducation des équidés ainsi que l'entretien des matériels pédagogiques spécifiques aux activités équestres.

Chiffres clés*

Réussite à l'examen
Taux de présentation à l'examen : 95%



Satisfaction



Insertion à + de 6 mois

Dans le métier visé : NC



Poursuite des études



Changement de contrat



Abandon



* Conforme au RNCP n° 40034
en date du 29/11/2024

Débouchés

Poursuite de formation

► BP REH (Responsable d'Entreprise Hippique), Diplôme de niveau 5 (DEUST, DEJEPS) ou de niveau 6 (licence professionnelle), CS Jeunes Chevaux, Médiation animale

Insertion professionnelle

Salarié de centre équestre, enseignant-animateur, entraîneur-compétiteur-formateur de jeunes chevaux, formateur-responsable pédagogique-responsable de projets, auto-entrepreneur...

Évaluation

Le **BPJEPS est un diplôme de niveau 4** délivré par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. La validation des 4 Blocs et des 3 mises en situation pédagogiques (dont un projet d'animation réalisé en structure professionnelle) est nécessaire pour l'obtention du diplôme.

Des dispenses de validation des Blocs de Compétences ou des allègements de parcours sont possibles selon les qualifications et expériences.

Financement

Financements possibles (18 ans ou plus)

- Plan de développement des compétences
- CPF de transition professionnelle
- Compte Personnel de Formation
- Financement du Conseil Régional
- Financement de France Travail
- Contrat de professionnalisation

Financements possibles (16 ans ou plus)

- Contrat d'apprentissage

Rémunération possible selon le statut
Tarifs de formation selon le parcours
(nous contacter pour un devis)

Dates de sélection

Jeudi 10 Avril 2025
Vendredi 4 Juillet 2025
Vendredi 29 Août 2025
Au Centre Equestre de Sées (61)

Dates de formation

De septembre 2025 à septembre 2026

Admissions

Pour entrer en formation

- Être titulaire d'une attestation de secourisme (PSC1, AFPS, SST en cours de validité)
- Être titulaire du GALOP 6 de la FFE ou d'une équivalence attestée par la FFE
- Présenter un certificat médical de non contre indication de la pratique des «activités équestres» et à l'enseignement de l'Equitation datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- Satisfaire aux tests d'entrée : test technique (dressage, CSO, travail à pied)

L'inscription des candidats se déroulent sur **dossier de candidature, tests, entretien individuel** et **positionnement** avec l'équipe pédagogique.

Toute personne en situation de handicap (temporaire ou permanente) peut suivre une formation au CFA-CFFPA. La personne référente handicap peut les accompagner dans les démarches et organiser les aménagements nécessaires.

Responsable de formation
Claire LELOUP

Secrétariat pédagogique
Milène HEUDIARD

02 33 28 71 59
cfppa.sees@educagri.fr

www.campusterreetavenir.fr